

# Éditorial



**FRANÇOIS BAROIN**  
président de l'AMF

## 2016, les communes et l'urgence républicaine

L'AMF apporte sa contribution au débat public en mettant à l'épreuve du réel les réformes et les textes. Elle agit ainsi dans le cadre de sa mission d'association reconnue d'utilité publique et dans une continuité d'analyse, au-delà des sensibilités politiques et des alternances. La Journée nationale d'action du 19 septembre, qui avait pour objectif d'éclairer nos concitoyens sur les conséquences dramatiques des baisses des dotations de l'État, en témoigne. Les événements de 2015 nous obligent davantage encore à emprunter cette voie de la conviction, de l'initiative et de la mobilisation, avec toujours le même sens des responsabilités.

Depuis de longs mois, nous alertons le gouvernement sur les complexités des lois supposées de décentralisation, sur la remise en cause insidieuse de la libre administration des collectivités locales et sur la nécessité de reconnaître la place singulière des communes dans l'armature de notre pays. Force est de reconnaître que ces textes placent davantage les élus dans un couloir peu éclairé de changements institutionnels alors que toutes les énergies devraient être concentrées sur ce qui peut améliorer le quotidien de nos compatriotes en matière d'emploi et de qualité de vie. Force est de reconnaître aussi que les inquiétudes qui traversent le pays requièrent une pré-

***Les inquiétudes qui traversent le pays requièrent une présence renforcée des élus auprès de leurs concitoyens***

sence renforcée des élus auprès de leurs concitoyens et non pas la marginalisation des équipes municipales dans l'application précipitée de textes mal ficelés et inutilement anxiogènes.

L'année 2016 devrait être enfin celle du diagnostic partagé face aux réalités implacables. Constat partagé du caractère intenable du plan triennal de baisse des dotations pour de nombreuses collectivités et de son caractère récessif pour les entreprises locales. Constat partagé de la nécessité de laisser plus de libertés aux élus pour conduire des projets de développement face à une économie atone. Constat partagé de la place centrale, qui doit être celle de la commune dans l'édifice institutionnel, afin d'exercer au plus près du terrain, avec leur intercommunalité, les politiques publiques mais aussi être en empathie et écoute avec nos compatriotes.

Notre 99<sup>e</sup> Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France aura lieu les 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2016 prochains. Il permettra de rappeler, avec force, ces urgences républicaines. Le sentiment de défiance, de relégation et de déclasserment ne constitue pas l'horizon des maires de France, pour peu que les communes et leurs serviteurs dévoués soient envisagés comme une solution d'avenir. C'est le vœu résolu que je formule pour 2016.